



Extrait du registre des décisions

Bureau du 30 janvier 2020

n° 016-20

Objet : *RD - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry*

- date de convocation le 24 janvier 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi trente janvier à dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 33

<i>Aillon-le-Jeune</i>	Emmanuelle Andrevon
<i>Aillon-le-Vieux</i>	
<i>Arith</i>	Pierre Gerard
<i>Barberaz</i>	David Dubonnet
<i>Barby</i>	Catherine Chappuis
<i>Bassens</i>	Alain Thieffenat
<i>Bellecombe-en-Bauges</i>	Jean-Luc Berthalay
<i>Challes-les-Eaux</i>	Josette Rémy
<i>Chambéry</i>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton
<i>Cognin</i>	
<i>Curienne</i>	
<i>Doucy-en-Bauges</i>	
<i>Ecole</i>	
<i>Jacob-Bellecombette</i>	Brigitte Bochaton
<i>Jarsy</i>	
<i>La Compôte</i>	
<i>La Motte-en-Bauges</i>	
<i>La Motte-Servolex</i>	Christiane Boisselon
<i>La Ravoire</i>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<i>La Thuile</i>	Dominique Pommat
<i>Le Châtelard</i>	Pierre Hemar
<i>Le Noyer</i>	Philippe Gamen
<i>Les Déserts</i>	Michel André
<i>Lescheraines</i>	
<i>Montagnole</i>	Jean-Maurice Venturini
<i>Puygros</i>	
<i>Saint-Alban-Leysse</i>	Michel Dyen
<i>Saint-Baldoph</i>	Christophe Richel
<i>Saint-Cassin</i>	Philippe Dubonnet
<i>Sainte-Reine</i>	
<i>Saint-François de Sales</i>	Maryse Fabre
<i>Saint-Jean-d'Arvey</i>	Bernard Januel
<i>Saint-Jeoire-Prieuré</i>	Jean-Marc Léoutre
<i>Saint-Sulpice</i>	Louis Caille
<i>Sonnaz</i>	Daniel Rochaix
<i>Thoiry</i>	
<i>Vérel-Pragondran</i>	
<i>Vimines</i>	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Luc Berthoud à Driss Bourida - de Florence Vallin-Balas à Catherine Chappuis - de Sylvie Vuillemermet à Michel Dyen

• conseillers excusés : 16

Jean-Pierre Beguin - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Albert Darvey - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Sylvie Koska - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 30 janvier 2020

délibération n° 016-20

objet **RD - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que le Plan piscines prévoit la remise à niveau et la sécurisation de la piscine de Buisson Rond. Par décision n° 001-19 du 4 janvier 2019, le Bureau a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au groupement Samba Architecture, GBA & Co / Bérin.

Les travaux de réhabilitation ont pour but de pérenniser l'exploitation de l'équipement, au moins pour un prochain cycle de 20 ans. Le programme des travaux est le suivant :

- halle bassin :
 - o remplacement des baies vitrées,
 - o remplacement de la centrale de traitement d'air et de l'ensemble des gaines de soufflage et d'extraction,
 - o réfection du faux-plafond et de l'éclairage en technologie leds,
- vestiaires / sanitaires :
 - o remplacement de la centrale de traitement d'air et de l'ensemble des gaines de soufflage et d'extraction,
 - o réfection des faux-plafonds et de l'éclairage en technologie leds,
 - o remplacement des cabines,
 - o reconfiguration complète des vestiaires PMR et groupes pour libérer de l'espace sur les plages intérieures de la halle bassin,
 - o mise en conformité des pédiluves PMR,
- hall d'entrée :
 - o remplacement des baies vitrées,
 - o rénovation complète : carrelage, murs, plafonds, éclairage en technologie leds,
 - o réagencement de l'accueil pour une meilleure ergonomie,
- locaux techniques :
 - o création d'un quai de déchargement,
 - o sécurisation des locaux de traitement d'eau.

La commission d'appel d'offres du 16 janvier 2020 a donné un avis favorable à l'attribution du marché aux entreprises les mieux-disantes, selon l'allotissement suivant :

	Entreprise attributaire	Montant de l'offre HT
Lot n° 1a – désamiantage	FEDD	55 354,75 €
Lot n° 1b – démolition	QUALIT'R	46 942,18 €
Lot n° 2 – gros œuvre	SAS EIFFAGE CONSTRUCTION	202 025,00 €
Lot n° 3 – couverture étanchéité	ALP'ACIER ETANCHEITE	15 090,00 €
Lot n° 4 – menuiseries extérieures	JLV ALUMINIUM VERRE ET STRUCTURE	316 525,36 €
Lot n° 5 – serrurerie	CHARTREUSE METAL	93 125,22 €
Lot n° 6 – menuiseries intérieures	SARL JEROME DURAND	26 109,98 €
Lot n° 7 – isolation finitions plafonds	ALBERT ET RATTIN	245 092,17 €
Lot n° 8 – carrelage faïence	LA RHODANIENNE DE CARRELAGE	142 955,05 €
Lot n° 9 – équipements de vestiaires	NAVIC	109 149,00 €
Lot n°10 – CVC	INTHERSANIT	723 043,72 €
Lot n° 11 – plomberie	SAS MINO	40 581,93 €
Lot n° 12 - électricité	BOUYGUES ENERGIES	229 218,88 €
TOTAL		2 245 213,24 €

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu la décision n° 001-19 du 4 janvier 2019 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre au groupement Samba Architecture / GBA & Co / Bérin,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 16 janvier 2020,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** l'attribution du marché de travaux pour la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond aux entreprises les mieux-disantes, conformément au tableau ci-dessus,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : **sollicite** toutes subventions pour la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond,

Article 4 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 016-20

Objet de l'acte :	RD - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond à Chambéry
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 2 - Dossier du marché (travaux, fournitures, services)
Date de l'acte :	30 janvier 2020
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200130-lmc1H23014H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23014H1

Date de transmission en Préfecture :	07 février 2020
Date de réception en Préfecture :	07 février 2020
Période d'affichage :	du au